



*Commune des Aviron*

Extrait N° 9 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----

Séance ordinaire du 5 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le 5 octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur René MONDON, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

**08 OCT. 2018**

que la convocation du Conseil a été faite le **26 septembre 2018** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,



**Présents :** M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme JULLIEN Marie Josée – Mme CADAS Virginie – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. FERRERE Fredo – Mme ABELARD Isabelle – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme ROMAINSTAL Géraldine – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette.

**Absents :** Mme RIVIERE Suzette – M. CANTINA Pierrot – Mme HOARAU Annie – M. SERMANDE Jean Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

**Procurations :** Mme MARCHAND Gladys a donné mandat à M. FRINGUE Mikaël – M. CASSAGNABERE Patrick a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 9 /** **Modification du tableau des emplois**

- o Création d'emplois

Il est proposé au Conseil de modifier le tableau des emplois adopté en Conseil Municipal du 22/09/2017 amendés les 10 novembre 2017 et 19 janvier 2018 ainsi qu'il suit :

*Hôtel de Ville*

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

.../...

Postes/Emplois	Grade minimum	Grade maximum	Nombre de postes	Temps de travail	Quotité de travail	Statut	Filière
Maitre-nageur	Educateur des APS	Educateur des APS de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Sportive
Agent d'accueil social	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	TC		Contractuel	Administrative
Agent polyvalent d'entretien et coordonnateur d'équipe	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TNC	130 H	Titulaire	Technique
Agent polyvalent des espaces verts de la voirie publique et des bâtiments	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Technique
Agent polyvalent spécialité peinture	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	TC		Titulaire	Technique
Peintre	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Technique
Assistant ressources humaines	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Administrative
Responsable des factotums mairie	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Technique
Assistant administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Administrative
Agent d'entretien des espaces verts	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC		Titulaire	Technique
<b>Total</b>			<b>11</b>				

Le Conseil est invité à :

- Adopter les créations ;
- Décider de modifier le tableau des emplois tel que ci-dessus présent ;
- A préciser que les crédits suffisants sont prévus au budget.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Adopte les créations ;
- Décide de modifier le tableau des emplois tel que ci-dessus présenté ;
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

Le Maire,  
  
**René MONDON**

